

MOTIP Bi-Chromatage Spray

N° comm. : 07305

Fiche Technique



Aérosol bichromatage à séchage rapide avec une bonne couverture pour un usage professionnel. Pour réparer les dommages mineurs sur les surfaces de l'acier chromé doré. L'aérosol bichromatage a une bonne dureté de surface et est non décolorant et résistant aux UV. L'aérosol bichromatage MOTIP Bi-Chromatage Spray est résistant à l'essence, aux produits chimiques et aux intempéries, ainsi qu'à l'usure et aux rayures.

Qualité & propriétés

- Séchage rapide
- Excellente couverture et adhérence
- Non décolorant et résistant aux UV
- Bonne dureté de surface
- Résistant à l'essence, aux produits chimiques et aux intempéries
- Résistant à l'usure et aux rayures

Données physiques & chimiques

- Nom de la couleur: or
- Finition: matte, 10 ±2
- Pression de vapeur: 3500/20 bar
- Stabilité de stockage: 10 y
- Contenu: 500 ML

Mode d'emploi

- La surface doit être propre, sèche et exempte de graisse.
- L'aérosol doit être à température ambiante. Meilleure température de traitement 15 à 25 °C. Avant utilisation, agiter l'aérosol pendant 2 minutes et vaporiser un échantillon. Distance jusqu'à la surface à traiter d'environ 25 à 30 centimètres.
- Appliquer l'aérosol bichromatage en plusieurs couches fines. Avant d'appliquer la couche suivante, agiter à nouveau l'aérosol.
- Après utilisation, nettoyer la valve (tenir l'aérosol à l'envers et appuyer sur la buse pendant environ 5 secondes).
- Le temps de séchage dépend de la température ambiante, de l'humidité dans l'air et de l'épaisseur de la laque appliquée.

Sain pour l'environnement

European Aerosols s'engage à appliquer des formules sans ingrédients restreints ou critiques et à obtenir les meilleures performances possible. Les bouchons et les emballages sont fabriqués à partir de matériaux recyclables.

Élimination

Seuls les bombes, pots ou bidons complètement vides doivent être mis dans une benne de recyclage ou dans un conteneur approprié pour les déchets valorisables. Les bombes, pots ou bidons qui ne sont pas vides doivent être éliminés en tant que « déchets spéciaux ».

Marquage/Étiquetage

Tous les produits fabriqués par European Aerosols sont conformes aux réglementations en vigueur en matière d'étiquetage, conformément à la Directive 1999/45/CE relatives à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des préparations dangereuses. Tous les aérosols correspondent aux TRGS 200 et TRG 300, ainsi qu'à la Directive 75/324/EWG dans sa variation actuelle.

Pour toute autre question technique, appelez notre ligne d'assistance téléphonique au +31 (0) 561 69 44 00 du lundi au jeudi de 9 h à 15 h ou le vendredi jusqu'à 12 h.

À compter du Juin 9, 2022 – Cette version remplace toutes les versions publiées antérieurement.